

FO PTM

POLICE MUNICIPALE

ASVPs#GARDES-CHAMPETRES#POLICIERS MUNICIPaux

revendique !!! Pour les policiers municipaux

- LA PRIME DE RISQUE (ISF) AU TAUX DE 25 % POUR LA CATÉGORIE C ET 32 % POUR LA CATÉGORIE B.
- UNE INDEMNITÉ DE RESPONSABILITÉ POUR LES BCP EXERÇANT UN RÔLE D'ENCADREMENT.
- LA RECONNAISSANCE DE LA PÉNIBILITÉ : PAR LA MISE EN PLACE DE LA BONIFICATION QUINQUENNALE ET L'INTÉGRATION DE L'ISF DANS LE CALCUL DE LA RETRAITE.
- LA MISE EN PLACE D'UNE NBI SPÉCIALITÉ : AFIN DE VALORISER LES POLICIERS MUNICIPaux TITULAIRES D'UNE SPÉCIALITÉ (MONITEUR ARMEMENT, MAÎTRE-CHIEN, MOTOCYCLISTE...)
- PASSAGE DES POLICIERS MUNICIPaux DE CATÉGORIE C EN B.
- PASSAGE DES CHEFS DE SERVICE EN CATÉGORIE A ET DIRECTEURS EN A+

**FOPM SE BAT POUR VOUS !!!
REJOIGNEZ NOUS !!! TOUS ENSEMBLE
POUR LE MÊME OBJECTIF, NOTRE RECONNAISSANCE
ON NE LÂCHE RIEN !!!**

FO PTM

LE SYNDICAT N°1 DES POLICIERS MUNICIPaux

Fédération des personnels des services publics
et des services de santé FORCE OUVRIERE

153-155 rue de Rome 75017 PARIS

☎ 06 43 23 54 37 - 06 83 29 01 60

✉ contactfopm@gmail.com

Retrouvez-nous sur  tapez FOPM et sur www.foterritoriaux.fr

**SYNDIQUEZ-VOUS
ET ENTREZ DANS NOTRE RÉSEAU !**

contact.syndicat



FORUM PRIVÉ# ADHÉRENTS FO PM



[fopmpolice](https://www.instagram.com/fopmpolice)



[@FOPMPolice](https://twitter.com/FOPMPolice)